

« Je viens voir mon fils de 5 ans toutes les deux semaines à l'Espace Rencontre. En attendant le jugement, cela me permet de reprendre contact avec mon fils que je n'avais pas vu depuis presque un an. A l'Espace Rencontre, il y a beaucoup de jeux que nous découvrons ensemble, nous partageons de bons moments.

Alain - 25 ans



« J'aime aller ici parce que ça me permet d'avoir une relation avec ma mère, même si je me sens un peu surveillée...

Lisa - 13 ans



« Je trouve ce lieu rassurant dans le sens où je sais que ma fille recommence des visites avec son père dans un cadre sécurisé et qu'elle y est protégée.

Sandrine - 38 ans



Un réseau au service de la parentalité...

Les Espaces Rencontre agissent concrètement auprès des familles et participent au Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents de l'Aude qui aide à construire une culture commune du soutien à la fonction parentale.

Les services conventionnés bénéficient du soutien financier de la Caf, du Département, de l'Etat, de la Cour d'Appel, de la Msa.

Les Espaces Rencontre

Les Espaces Rencontre sont à votre disposition, n'hésitez pas à les contacter !



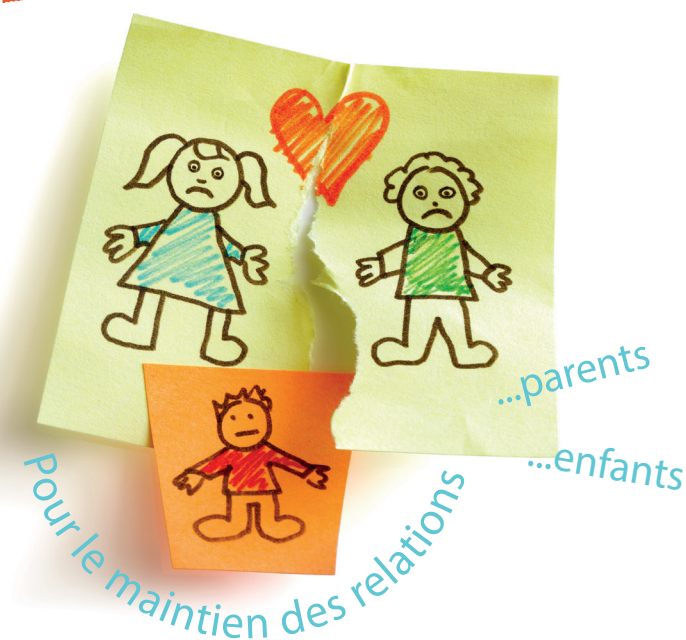
CARCASSONNE KYATIS

48, rue Jean Bringer - 11000 CARCASSONNE
Tél : 09 51 04 61 31 / mail : kyatis11@gmail.com

NARBONNE

CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)

Maison de la Famille «Villa en équipe»
3, boulevard 1848 - 11100 NARBONNE
Tél : 04 68 33 17 38 / mail : epm@cidff.fr



...parents
...enfants
Pour le maintien des relations

L'espace rencontre...

Lieu de transition

Intervention limitée dans le temps.
L'objectif est de rétablir la relation.
Elles se déroulent dans un espace collectif.

Impartialité / confidentialité

L'Espace Rencontre intervient pour l'un et l'autre parent, dans l'intérêt de l'enfant.

Professionalisme

Soutien à la parentalité, compétences dans le champ des relations familiales.

Responsabilité des parents

L'Espace Rencontre ne se substitue pas aux parents dans l'exercice de l'autorité parentale.

Lieu autonome

Lieu indépendant de toute institution.

Des Espaces Rencontre pour qui ?



Pourquoi ?

- . **Au nom du droit fondamental de l'enfant** d'avoir accès à ses parents (accord du 20 novembre 1989 - convention de l'ONU pour les droits de l'enfant).
- . **Au nom de l'exercice conjoint de l'autorité parentale** «chacun des pères et mères doit maintenir des relations personnelles avec l'enfant et respecter les liens de celui-ci avec l'autre parent».

A quoi ça sert ?

- . A préserver et maintenir les relations personnelles de l'enfant avec un parent
- . A protéger l'enfant du conflit
- . A faire évoluer les relations afin qu'elles puissent exister hors du lieu grâce à un accompagnement spécialisé.

Quand ?

- . **Sur demande spontanée** des parents ou grands parents
- . **Par décision du juge** afin d'exercer le droit de visite ou de remettre l'enfant à l'autre parent dans un lieu neutre et sécurisé.

Qui sont les intervenants ?

- . Des professionnels qualifiés, formés dans le domaine de la psychologie, du droit et du social,
- . ils observent une stricte **confidentialité** et **impartialité** vis-à-vis des situations.



Comment ça se passe ?

Entretien individuel

avec chacun des parents et l'(es) enfant(s)

- . C'est un moment privilégié au cours duquel chacun peut s'exprimer sur la situation, poser des questions et faire part de ses inquiétudes. Les personnes se familiarisent avec le lieu et son fonctionnement.

- . C'est un temps où la durée et la fréquence des rencontres vont être fixées :

- soit de façon adaptée et négociée en cas de démarche volontaire des parents,
- soit conformément à la décision du juge.

Les rencontres

Les rencontres ont un caractère temporaire, transitoire. Elles s'inscrivent dans un travail d'accompagnement afin que les relations entre l'enfant et le parent non hébergeant évoluent vers des rencontres sans intermédiaires.

IMPORTANT !
L'Espace Rencontre ne se substitue pas aux parents dans l'exercice de leur autorité parentale. Lorsqu'ils sont dans l'Espace Rencontre, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

Service gratuit pour les parents